

## La formule

---

### Pourquoi choisir ce séjour ?

Notre école de Cambridge propose un stage d'anglais accéléré pour booster votre niveau d'anglais. Au programme, un renforcement linguistique général doublement complété par des cours d'anglais particuliers.

## Le centre de cours

---

### Notre école d'anglais est au coeur même de Cambridge

Ville universitaire de prestige depuis plus de 800 ans, Cambridge allie la beauté d'une architecture chargée de mémoire à l'animation d'une ville moderne où se retrouvent des visiteurs du monde entier. Ses universités sont autant de châteaux dotés de chapelles, dont l'atmosphère invite à la sérénité et à la réflexion. La rivière Cam traverse la ville et se prête parfaitement aux traditionnelles courses d'aviron qui chaque année opposent les étudiants de Cambridge et d'Oxford. Notre école étant située en plein coeur de la ville historique, vous pourrez tout faire à pied !

- Excellente école, accueillante et chaleureuse, où l'on s'occupe vraiment des étudiants.
- Atmosphère chaleureuse et très conviviale.
- Le prestige d'étudier l'anglais à Cambridge
- Elle excelle dans la préparation des examens de Cambridge (FCE, CAE, CPE)

### A votre disposition dans notre école :

- Fondée en 1983, notre école-partenaire est la seule à disposer de locaux en plein centre-ville de Cambridge : à seulement 100 m de Market Square et à 3 minutes à pied de la célèbre King's College Chapel.
- Le centre occupe un beau bâtiment historique datant du XIX<sup>ème</sup> siècle.
- 14 salles de cours modernes et confortables
- Centre multimédia équipé de 20 ordinateurs à disposition des étudiants
  
- Tableaux numériques interactifs et connectés à internet
- Espace multimédia connecté en libre accès
- Bibliothèque et centre de ressources didactiques
- Internet
- Wifi gratuit



- Espace Lounge
- Distributeur de boissons
- Ecole accréditée par English UK
- Ecole accréditée par le British Council
- Ecole respectant les engagements du Label UNOSEL
- Ecole visitée et vérifiée chaque année par les responsables d'Effective Linguistique

## Les cours

---

- Niveau requis : B1
- Au maximum 15 participants dans le groupe de cours
- Professeur Particulier, de langue maternelle

Ce stage d'anglais comprend différents modules de cours, proposé en deux formats :

Une formule avec 20 cours/sem, soit 15h :

- 12 cours de renforcement linguistique (15 max par classe) : ces cours d'anglais général permettent renforcer les compétences de compréhension et d'expression, que ce soit à l'oral ou à l'écrit...
- 8 cours d'anglais académique (8 max par classe) : des cours ciblés sur le vocabulaire, la communication et les compétences requises pour écrire et s'exprimer à l'université. Des exercices types seront ici proposés pour apprendre à rédiger un essai, à structurer une présentation, à argumenter lors d'un débat...

Une formule avec 30 cours par semaine, soit 22h30 :

- 10 cours supplémentaires de cours de préparation aux tests et examens d'anglais (15 max par classe). Vous apprendrez ainsi les connaissances et les méthodes nécessaires pour obtenir de bons scores à ces certifications exigées par toutes les universités anglo-saxonnes pour les étudiants internationaux.

Les cours sont complétés par des conférences et des ateliers qui permettent de bien comprendre ce qui attend un étudiant international dans une université anglo-saxonne, à l'aider à trouver ses repères rapidement et à s'adapter à son nouvel environnement.

## Contenu des cours

- Anglais Académique
- Anglais général / Compréhension de l'écrit
- Anglais général / Compréhension de l'oral
- Anglais général / Expression à l'écrit



- Anglais général / Expression orale
- Entraînement à la conversation courante en anglais
- Approfondissement des connaissances, dans tous les domaines de la langue écrite et parlée
- Entretien des connaissances de base (grammaire, vocabulaire)

### Avantages additionnels

- Matériel pédagogique inclus
- Programme d'activités organisées (gratuites ou payantes)
- Accès à la plateforme digitale English Online
- Tests de progression toutes les 6 semaines
- Travail personnel quotidien
- Travaux Dirigés supplémentaires gratuits
- Libre accès aux ressources multimedia de l'école

### L'hébergement

## 3 solutions pour votre hébergement en toute liberté

- **Vous réservez votre hébergement de manière indépendante**

Via des sites de location de logements privés ou entre particuliers par exemple (airbnb.com, housetrip.com, homestay.com, etc).

- **Vous souhaitez qu'Effective réserve votre hébergement pour vous**

Nos écoles partenaires proposent plusieurs types d'hébergements résidentiels, qu'Effective peut réserver en votre nom et pour votre compte au prix direct de l'école. Vous recevrez une facturation directement de l'école, Effective agissant en qualité d'intermédiaire transparent.

- **Vous partez pour une longue durée, vous pouvez combiner ces deux solutions**

Pour étaler vos dépenses d'hébergement sur la durée de votre séjour, Effective vous propose une solution intelligente : Réservez simplement auprès d'Effective les 4 premières semaines d'hébergement, puis, une fois sur place, organisez vous-même la suite de votre hébergement (location, co-location etc).



## Ce que vous devez savoir sur l'hébergement chez l'habitant

Nos participants se posent beaucoup de questions sur le logement chez l'habitant. Voici ce que vous devez savoir :

### Pourquoi loger chez l'habitant ?

- Parce qu'il n'y a pas moins cher pour se loger dans les grandes villes, et que quand on veut économiser, il vaut mieux économiser sur le pris de l'hébergement que sur le prix des cours et de la formation. Dans certaines villes, une semaine d'hébergement en résidence ou en location peut coûter le double du prix des cours !
- Parce que ce peut être un moyen de mieux comprendre les réalités sociales et culturelles d'un pays étranger.

### Qui sont les hébergeurs ?

- Toute personne, ou foyer, disposant de chambres libres et souhaitant les louer.
- Ces personnes qui louent des chambres dans leur maison ou appartement, représentent toute la diversité de nos sociétés contemporaines : ethnies, religions, opinions, orientations sexuelles, familles "traditionnelles" avec parents et enfants, retraités, personnes vivant seules, couples mariés ou non, avec ou sans enfant... toutes les composantes de la société sont représentées. Loger chez l'habitant, c'est souvent découvrir un mode de vie très différent du vôtre, mais c'est aussi ce qui fait la richesse de l'expérience, à condition de savoir s'adapter.

### Quelles sont leurs responsabilités envers vous ?

- Vous fournir une chambre confortable, et les repas prévus. Ils n'ont aucune autre obligation que purement matérielle. Vous avez votre clé. Vous êtes libre de vos mouvements, tant que vous tenez votre hébergeur informé de vos heures de retour à la maison et de toute absence aux repas.

### Comment les hébergeurs sont-ils choisis ?

- Certaines écoles organisent elles-mêmes leur réseau de familles d'accueil, et disposent d'un collaborateur en interne pour gérer les placements. D'autres font appel à des agences spécialisées, qui se chargent de sélectionner les hébergeurs et d'en assurer le suivi.
- Tous les hébergements chez l'habitant répondent aux critères de la Norme Européenne sur les Séjours Linguistiques en termes de confort, propreté, équipements. La décoration et tout autre élément d'ordre subjectif ne sont pas pris en compte. Le confort est généralement sommaire et la décoration ne sera pas forcément à votre goût.
- Enfin, les évaluations des clients sont systématiquement pris en compte et une évaluation régulière de chaque hébergeur peut ainsi être réalisée en continu. Un hébergeur qui ne donne pas satisfaction est retiré du réseau de l'école.

### Quelles seront mes relations avec mon hébergeur ?

- Il n'y a pas de réponse précise à cette question, car tout dépend du relationnel entre les personnes. La relation contractuelle est celle du "gîte et couvert", les échanges et relations inter-personnelles dépendent des



affinités. Il n'entre pas dans le rôle des hébergeurs de divertir leurs locataires. Vous bénéficierez d'une totale indépendance et liberté de mouvement, à l'exception des moins de 18 ans qui ont obligation de respecter des horaires de couvre-feu.

## Le voyage

---

### Quels sont les aéroports d'arrivée possible pour ce séjour ?

- Aéroport de Londres Gatwick (LGW)
- Aéroport de Londres Luton (LTN)
- Aéroport de Londres Stansted (STN)
- Aéroport de Londres Heathrow (LHR)
- Aéroport de Londres Southend (SEN)

### Quels sont les créneaux horaires à respecter ?

- Vous devez **arriver le samedi** et **repartir le samedi**.

### Comment organiser mon voyage ?

- Retrouvez toutes les informations à connaître dans [ce document à télécharger](#).
- Aéroport d'arrivée : Boston-Logan (BOS)
- Jour d'arrivée : le Dimanche
- Jour de départ : le Samedi

A votre arrivée à l'aéroport, un service *optionnel* de transfert en voiture avec chauffeur est proposé lors de la réservation. Le chauffeur vous dépose à votre lieu d'hébergement.

Vous pouvez aussi vous rendre à votre lieu d'hébergement par vos propres moyens, par les transports en commun ou en taxi.

Les mineurs ont obligation de réserver le service d'accueil-transfert à l'arrivée.

## Les formalités

---

### Pour les participants de l'Union Européenne :

- Passeport en cours de validité, ou (et uniquement jusqu'au 31/12/2020) Carte Nationale d'Identité, date de validité d'origine non dépassée\* Nous vous recommandons cependant de voyager plutôt avec un PASSEPORT, lequel présente l'avantage de pouvoir utiliser les bornes de contrôle automatique pour le passage des frontières.
- Tenez compte des délais d'obtention de ces documents, qui peuvent s'avérer fort longs suivant les régions !



- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

### SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 à 5 documents sont obligatoires pour se rendre en Grande-Bretagne :

**Document 1 :** Passeport ou Carte Nationale d'Identité, voir ci-dessus.

**Document 2 :** [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](#), obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

**Document 3 :** Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

**Document 4 :** Le formulaire "Letter of Consent to Travel", ou "Authorisation to Travel" (selon le titre que leur donne chaque école), que vous trouverez dans votre Espace Perso. A imprimer, compléter, dater et signer.

**Document 5 :** Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention de ces documents, qui peuvent s'avérer fort longs suivant les régions !

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

\* **Validité des cartes d'identité et passeports :** seule la date de validité imprimée sur le document d'identité est prise en compte par les services de l'immigration britannique. Même si l'Etat français a prolongé la durée de vie des cartes d'identité expirées, cette extension de validité n'est pas prise en compte ni acceptée par la Grande-Bretagne. Assurez-vous que la date de validité imprimée sur la carte d'identité, ou sur le passeport, est bien respectée.

### FORMALITES SANITAIRES COVID-19

**Effective attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement britannique pour entrer en Grande-Bretagne.**

**Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :**

<https://uk.ambafrance.org/Conditions-de-deplacement-entre-la-France-et-le-Royaume-Uni>

### Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne peut quitter la France sans autorisation.



L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par Effective dès la confirmation de votre inscription.

## Les dates et les prix

Aucune destination n'est actuellement disponible pour ce séjour. [Contactez-nous](#) pour savoir quand de nouvelles dates seront accessibles, ou pour que nous puissions vous conseiller un autre séjour convenant à vos besoins.

## Le centre en photos





